

Le deuxième plan quinquennal du CRSNG renferme cinq grandes orientations interdépendantes:

- un élargissement des programmes de formation de chercheurs pour aider à répondre à la demande de spécialistes hautement qualifiés;
- une intensification des efforts de recherche libre et orientée afin d'élargir notre base de connaissances scientifiques et technologiques et de former nos jeunes talents pour la recherche;
- un programme de soutien adéquat de l'appareillage et de l'infrastructure en vue de fournir les outils nécessaires à des activités efficaces de recherche et de formation de chercheurs;
- des liens plus étroits et plus nombreux entre les universités et l'industrie et une intensification de leurs diverses activités conjointes afin de faire converger une proportion croissante des efforts de R et D universitaire; et
- une concentration accrue des ressources intellectuelles et financières dans des domaines de R et D offrant des possibilités particulièrement intéressantes.

Le plan quinquennal présente deux options, correspondant à un rôle "élargi" et à un rôle "traditionnel". Ces deux rôles sont parfaitement compatibles avec le mandat du CRSNG qui a été défini par le gouvernement dans la loi ayant donné lieu à sa création. Dans le cadre de son rôle "élargi", le Conseil assumerait une plus grande part des coûts directs et indirects de la recherche qu'auparavant, afin de combler le vide croissant qui se manifeste dans la structure globale de financement des universités. Cet élargissement est conforme à la recommandation formulée à cet effet par le Groupe de travail Wright, l'Association canadienne des manufacturiers et d'autres à l'effet que les conseils devraient avoir les fonds nécessaires pour payer le coût total de la recherche qu'ils subventionnent. La proposition du CRSNG n'est cependant qu'un modeste pas dans cette direction et propose surtout d'assumer une plus grande part des coûts directs de la recherche.

J'aimerais mentionner trois programmes du CRSNG conçus spécialement pour combler le vide croissant qui se manifeste dans la structure fédérale et provinciale de soutien de la recherche, ainsi que le vide créé par la diminution graduelle et forcée de financement universitaire de ces importants secteurs.